Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213503279-20260211-2026_02_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville
Rue Théodore Gaudiche
35530 Servon sur Vilaine
Tél. 02 99 00 11 85
Fax. 02 99 00 23 89
contact@ville-servonsurvilaine.fr

AFFICHAGE

(en vertu de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

13/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	25
Présents	22
Absents représentés	2
Absent excusé	1

L'an deux mil vingt-six, le onze février à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Servon-sur-Vilaine s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORIN Melaine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le cinq février deux mil vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. MORIN Melaine, Maire, Mme PANNETIER Evelyne, M. MARCHAND Dominique, Mme MIOT Cathy, M. GARDIN Michel, Mme JAMAIN Rozanne, M. BLOUIN Loïc, Mme RANDUINEAU-PIROT Sophie, Mme COLLIN Anne-Marie, Mme PIROT Sandrine, M. DAUVIER Loïc, Mme DESILLE Nathalie, M. ROULLIT Benjamin, Mme BAKHOS Lara, M. DUFLOS Benoît, Mme GEFFRAULT Laurence, Mme CHARBAUX Delphine, Mme SEPULCHRE DE CONDE Emilie, M. PANAGET Thierry, M. GENTILLEAU Damien, M. GILAUX Thierry, Mme BIARDEAU Anne-Sophie ;

Absent(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : M. MONLIBERT Eric à Mme CHARBAUX Delphine, M. CHARLIER Thierry à M. DUFLOS Benoît
Excusé(s) : M. DAUMER Alain ;

Secrétaire de séance : Mme PIROT Sandrine ;

Assistant également à la séance : Mme MAIGNAN CLÉMENT Sandrine, Directrice Générale des Services.

Vote	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non Participé*
Unanimité	*24*	*0*	*0*	*0*

2026-02-18 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Aménagement de la rue Charles Brisou : Convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine

Rapporteur : Loïc BLOUIN

Dans le cadre de son opération « aménagement de la rue Charles Brisou » la commune de Servon-sur-Vilaine a pour projet la réalisation d'aménagements sur la route départementale n°101 en traversée de l'agglomération, à savoir :

- Aménagement de 2 giratoires
- Aménagement de trottoirs, aménagement de sécurité (plateaux, etc…)

Pour ces aménagements, une convention doit être passée avec le Département d'Ille-et-Vilaine, concernant la gestion des nouveaux équipements et les conditions de réalisation, des travaux.

Ces aménagements sont éligibles à une subvention départementale dite « enrobés ». La couche de roulement a une surface estimée à 2 505 m², subventionnable à hauteur de 12€/m². La subvention « enrobés » est donc d'un montant de 30 060 €.

Cette participation sera abondée de la prise en charge partielle de la structure de chaussée liée à l'usure normale. Suite à une étude labo et validation par le département, celle-ci a été calculée à hauteur de 79 040 €.

La participation départementale sera donc d'un montant maximum de 109 100 € TTC.

Ladite convention ainsi que ses annexes sont jointes à cette délibération (annexe 5).

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213503279-20260211-2026_02_18-DE

Vu l'avis favorable de la Commission des Marchés publics du 3 février 2026 ;

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- D'AUTORISER M. le Maire à signer la convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine concernant la gestion des nouveaux équipements suite aux travaux et portant sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 109 100 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire,
M. Melaine MORIN

La secrétaire de séance,
Mme Sandrine PIROT